



ASSOCIATION

La péniche Night & Day ne jettera pas l'ancre à Châlons plage cet été p. 5



INDUSTRIE

L'usine Machaon autorisée à relancer son activité p. 6

FOIRE DE CHÂLONS

Des subventions et des engagements p. 6

IMMIGRATION

Le RN taxé de récupération politique p. 7

SPECTACLE

Une création XXL dans le ciel de Châlons p. 12

INTERVIEW

35 ans de MIA pour Patrick Legoux p. 13

SANTÉ

L'hôpital va réduire la voilure



Le maire de Châlons, Benoist Apparu, également président du conseil de surveillance du centre hospitalier Léon-Bourgeois, a confirmé que des postes seraient supprimés au sein de l'établissement, pour faire face à son déficit. p. 4



STRUCTURES GONFLABLES AU CENTRE-VILLE DE REIMS
ANIMATION GRATUITE

www.vitrinesdereims.com



Tout ce qui se passe ici,
dans ma région
s'écoute sur

ici Champagne
Ardenne
Ma radio locale.



Monsieur Wish, le Sparnacien qui fait rire jusqu'en Chine



Costume marron et ours Teddy sous le bras, le Sparnacien Monsieur Wish s'impose depuis plusieurs années comme une figure montante de l'humour visuel. Derrière ce personnage à la fois sosie et hommage de Mr Bean, il a transformé une ressemblance en véritable performance artistique, mêlant déambulations urbaines et interactions spontanées. Suivi par plus de

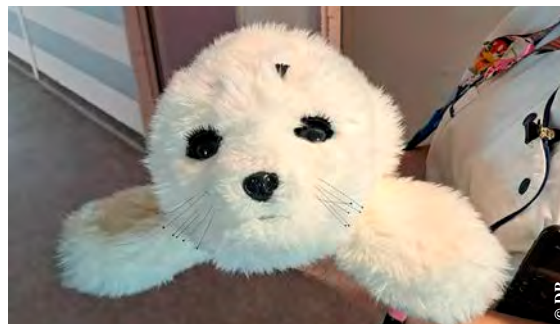
1,2 million d'abonnés sur TikTok, il cumule des millions de vues grâce à un langage universel, sans paroles. Son succès dépasse désormais les frontières. Sa dernière actualité l'a mené en Chine. Invité à Hefei, il y a développé en quelques semaines une communauté de près de 400 000 abonnés sur Rednote. Entre réseaux sociaux et spectacles de rue, le Sparnacien prépare maintenant la suite de son aventure et rêve de nouvelles étapes internationales. De la Champagne à l'Asie, Monsieur Wish confirme en tout cas que le rire peut faire le tour du monde sans un mot.

« Le Canard enchaîné » lui aussi lit « l'Hebdo du vendredi »



Clin d'œil amusant du journal satirique « Le Canard enchaîné », dans son édition du mercredi 15 juillet. Dans sa rubrique « Rue des Petites Perles - Les Maux des mots », qui repère chez ses confrères des coquilles ou des tournures amusantes, l'hebdomadaire a apprécié un intertitre de notre journaliste Julien Debant, qui figurait dans l'article publié le 26 juin : « Sous près de 40 °C, Épernay s'adapte dans l'urgence ». On pouvait y lire « Un avant-goût glaçant de notre avenir. » Ce à quoi « Le Canard » a répondu avec son humour irrésistible : « De quoi avoir les boules ! ». Sous cette chaleur, on reprendrait bien un peu de glace...

Azuka, un bébé phoque robotisé pour apaiser les enfants du CHU

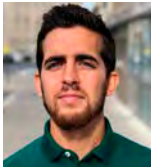


Avec ses grands yeux, son poil tout doux et son air de bébé phoque, Azuka est la nouvelle mascotte du service d'oncologie pédiatrique du CHU de Reims. Son nom signifie « la promesse d'un bel avenir » en japonais. Plus qu'un doudou, ce robot thérapeutique PARO, financé par les 21 caisses Groupama de la Marne, peut réagir à la voix, au toucher et aux mouvements.

Il s'impose comme un allié pour les équipes soignantes et comme un compagnon rassurant pour les enfants atteints de cancer. À leurs côtés, la peluche interactive apaise leur anxiété et réduit le stress généré par les soins, tout en favorisant l'expression de leurs émotions. Une boule de réconfort qui les aidera à surmonter les moments difficiles.

ÉDITO

de Simon Ksiazienicki, journaliste



Rien de nouveau sous le soleil

À l'occasion de ce dernier numéro de la saison, « l'Hebdo du vendredi » aurait aimé partir sur une bonne dose d'optimisme et vous souhaiter des vacances sereines et légères, pour ceux qui ont la chance d'en avoir. Mais le cœur n'y est pas vraiment. Passons outre la piteuse élimination de la France à la Coupe du monde qui, si elle a meurtri bon nombre d'amoureux du ballon rond, est bien moins grave que l'actualité à laquelle nous faisons face. En forêt de Fontainebleau, plus de 2 000 hectares de végétation, soit environ 10 % du massif, ont été réduits en cendres. Emmanuel Macron a promis, depuis la Seine-et-Marne, qu'il n'y aurait « aucune tolérance » pour les incendiaires. Soit. Mais ces responsabilités individuelles ne doivent pas faire oublier que la sécheresse extrême est le fruit d'une responsabilité collective : le réchauffement climatique. Le président a rejoué la musique de « l'événement exceptionnel », à la manière du « Qui aurait pu prédire ? » de 2022, quelques mois après les feux de forêt hors norme qui avaient calciné la Gironde. Or l'heure ne devrait plus être à la stupéfaction, mais à l'action. Pas question de caricaturer l'action de la France ces dernières années : les choses avancent plus vite qu'ailleurs, nous le répétons souvent ici. Mais les vieilles habitudes ont la vie dure. À Lourdes et à Belfort, les festivités du 13 juillet ont mis le feu à la ville... littéralement, déclenchant la colère des pompiers, déjà très sollicités en cette période de sécheresse. À Épernay, 2 600 motos ont paradé dans les rues alors que le mercure affichait encore 32 °C en soirée. Fallait-il vraiment ajouter du bruit et de la pollution à une atmosphère déjà irrespirable ? Et pendant ce temps-là, de l'autre côté de l'Atlantique, le président de la FIFA multiplie les allers-retours en jet privé pour participer à ce qui est présenté comme la Coupe du monde la plus polluante de l'histoire. Plus de 500 tonnes de CO2 pour un seul homme, l'équivalent de... 60 années d'émissions pour un Français moyen ! L'enchaînement des canicules l'a montré : nous ne sommes pas prêts. Ni nos écoles, ni nos hôpitaux, ni nos Ehpad, ni nos logements ne sont adaptés au réchauffement climatique. Et quid des efforts à faire pour l'atténuer, objectif affiché par l'Accord de Paris, ratifié par 195 pays en 2015 ? Cela ne semble déjà plus à l'ordre du jour. Sinon, nous aurions déjà abandonné les défilés de grosses cylindrées et interdit les jets privés.

L'Hebdo du vendredi

édité par la SARL BMDR Editions
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale. Siège social : 195, rue du Barbâtre à Reims
Tél. 03 26 36 50 13

Rédaction : redaction@lhebdoouvendredi.com Publicité : publicite@lhebdoouvendredi.com
Directeur de la publication : Frédéric Bequet - fb@lhebdoouvendredi.com
Edition Épernay : Julien Debant, chef des éditions - julien.debant@lhebdoouvendredi.com
Edition Châlons : Sonia Legendre - sonia.legendre@lhebdoouvendredi.com
Edition Reims : Simon Ksiazienicki - simon.ksia@lhebdoouvendredi.com
Service commercial :
Dany Doniaux - dany.doniaux@lhebdoouvendredi.com
Jérémy Brochet - jeremy.brochet@lhebdoouvendredi.com
Infographiste : Anne Rogé - Community Management : Dixie Foucher
Administration : Martine Bizzarri - martine.bizzarri@lhebdoouvendredi.com
Responsable diffusion : Alexandre Percheron - distribution@lhebdoouvendredi.com
Parution le vendredi matin - Imprimé par l'imprimerie de l'Union
C.P.P.A.P 1230 Q 94414



Provenance du papier : Suède.
Les papiers utilisés sont certifiés PEFC/FSC.
Taux de fibres recyclées : supérieur à 70%.



**l'hebdo
du vendredi**

**On part en
vacances !**

Le journal papier souffle un peu
jusqu'au 21 août



Mais le site, lui, ne prend pas de pause !

lhebdoouvendredi.com

Retrouvez-nous aussi sur nos réseaux sociaux

**DERNIERS
JOURS**

SOL DES

MOBILIER

Petitcolin

LA QUALITÉ EST UN ART

21 rue Grande Étape
Châlons-en-Champagne

03 26 64 06 36

chalons@petitcolin.fr

www.petitcolin.fr



Rejoignez-nous sur

www.facebook.com/mobilierpetitcolin

SANTÉ

Des suppressions de postes envisagées au centre hospitalier Léon-Bourgeois

Le centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons envisage plusieurs suppressions de postes, dans le cadre d'une réorganisation amorcée au printemps dernier pour optimiser son fonctionnement et résorber son déficit.

Ce qui aurait pu s'apparenter à une rumeur a bel et bien été confirmé lors du dernier conseil municipal, le 9 juillet. Et c'est le conseiller d'opposition Achille Bisiaux (Rassemblement national) qui a interpellé le maire, Benoist Apparu, sur ce point, évoquant « des personnels soignants qui s'interrogent sur la suppression d'un certain nombre de postes au centre hospitalier ». « Est-ce que vous consentez à cette information », a demandé l'élue d'extrême droite.

**Un déficit d'environ
« 12 millions d'euros »**

En sa qualité de président du conseil de surveillance de l'hôpital Léon-Bourgeois, Benoist Apparu l'a concédé : « Il est bien prévu des suppressions de postes, notamment au regard du budget présenté par le



Le maire de Châlons l'a assuré : les suppressions de postes prévues au centre hospitalier Léon-Bourgeois ne concerneront pas l'activité médicale. © l'Hebdo du Vendredi

centre hospitalier et refusé par l'ARS (Agence régionale de santé). » En cause : un déficit d'environ « 12 millions d'euros »

qui a logiquement donné lieu à des discussions entre les deux partenaires « pour parvenir à un déficit plus acceptable ». L'an passé, l'ARS a en effet versé à l'établissement châlonnais une subvention de près de 4,4 M€ pour le soutenir face à cette situation financière, moyennant en contrepartie plusieurs engagements de sorte à redresser la barre. Depuis mars, il fait l'objet d'une évaluation minutieuse de ses processus menée par l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap). Objectif : optimiser son fonctionnement et résorber son déficit, grâce à un plan d'actions élaboré sur cinq ans qui comprendra des mesures d'économies et d'augmentation de l'activité. L'hôpital de jour

ouvert début mai y contribue déjà, puisqu'il vise à accroître le nombre de patients soignés en ambulatoire en limitant les hospitalisations complètes non indispensables. La restructuration globale du centre Léon-Bourgeois, espérée à partir de 2030, devrait aussi permettre de diminuer ses coûts de fonctionnement. Mais les préconisations dudit plan concernent également l'organigramme.

**Les « activités médicales »
préservées**

Plus précisément, des suppressions de postes liées à la mutualisation, actée en janvier 2025, des directions de l'hôpital et de l'Établissement public de santé mentale (EPSM) de la Marne, comme l'a souligné Benoist Apparu. « La création d'un standard téléphonique unique pour ces deux structures, par exemple, générera au moins la moitié des économies de postes. » Elles ciblent les fonctions support et les éventuels doublons entre les deux entités, « en aucun cas les activités médicales », a tenu à rassurer l'édile. Les réformes proposées par le directeur général au conseil de surveillance du centre hospitalier ne prévoient pas la réduction d'emplois médicaux. » Quant au nombre exact des postes voués à disparaître, Benoist Apparu s'est engagé à les transmettre prochainement à l'opposition municipale. Contacté par l'Hebdo du Vendredi via son service communication, le directeur des deux établissements, Frédéric-Alexandre Cazorla-Seignol, est formel : « Rien n'est encore finalisé pour l'heure. Le centre hospitalier Léon-Bourgeois veille à adapter en permanence ses ressources par rapport à l'activité qu'il réalise. » À suivre.

Sonia Legendre

Châlons espère accueillir de nouveaux médecins en fin d'année

La stratégie mise en œuvre par la ville de Châlons pour attirer de nouveaux médecins sur le territoire, via le Centre communal d'action sociale (CCAS), se poursuit. Objectif : recruter des généralistes, dont le CCAS deviendra l'employeur, sous le statut contractuel. Les élus l'ont acté lors du dernier conseil municipal : une enveloppe de 300 000 € sera allouée au CCAS et permettra notamment de financer le déménagement, avenue des Alliés, du cabinet médical situé rue Eugène-Delacroix. Moyennant 500 000 € HT d'acquisition et de travaux, ce projet vise à reloger les praticiens déjà en place, tout en créant des espaces supplémentaires pour les stagiaires en médecine. L'idée étant de faciliter leur installation définitive dans la ville-préfecture. Livraison espérée en fin d'année 2026.



© DR

INNOVATION

Un robot chirurgical pour les praticiens de l'hôpital

Le centre hospitalier Léon-Bourgeois pourrait prochainement faire l'acquisition d'un robot d'assistance chirurgicale et a sollicité une aide auprès de la mairie de Châlons pour le financer. Les élus municipaux ont voté une subvention de 350 000 € en ce sens, mais il faudra encore réunir deux fois cette somme avant d'acheter un tel équipement, estimé à plus d'un million d'euros. « La ville n'a pas vocation à intervenir sur l'immobilier ou le fonctionnement de l'hôpital », a rappelé le maire, Benoist Apparu, également président du conseil de surveillance de l'établissement de santé. Il nous a semblé intéressant de participer à cet investissement parce qu'il s'agit d'une innovation visant à soulager les praticiens. Elle va leur permettre d'avoir des gestes beaucoup plus précis, au bénéfice des patients. » Le financement global sera réparti entre la ville, l'État via l'Agence régionale de santé (ARS) et l'hôpital, a précisé l'édile. Cette technologie de pointe est déjà « utilisée en urologie, en chirurgie digestive et en gynécologie », détaille le centre Léon-Bourgeois dans un communiqué. Elle apporte, durant les interventions, « une vision haute définition en 3D et des instruments d'une précision exceptionnelle ». La chirurgie robot-assistée favorise les gestes opératoires « moins invasifs », avec plusieurs avantages : « limiter les traumatismes liés à l'intervention, réduire les cicatrices et raccourcir les durées d'hospitalisation ». En plus de moderniser l'offre de soins, l'établissement voit donc en ce robot un allié pour augmenter l'activité ambulatoire, l'un des leviers à activer s'il souhaite résorber son déficit (lire par ailleurs).



L'hôpital de Châlons compte moderniser son offre grâce à la chirurgie robot-assistée. © DR

ASSOCIATION

Le bateau Night & Day ne fera pas escale à Châlons plage cet été

Amarrée chaque été depuis plus de dix ans au grand Jard, pendant et même après Châlons plage, la péniche associative et culturelle Night & Day n'y jettera pas l'ancre cette année. Non sans regrets.

La nouvelle a surpris et déçu bon nombre d'habituels, d'autant que le bateau Night & Day faisait partie du paysage au grand Jard l'été. Il a tout bonnement disparu du programme officiel de Châlons plage cette année. Contactée par l'Hebdo à ce sujet, la municipalité, qui organise l'événement, précise via le cabinet du maire n'avoir « reçu aucune candidature suite à l'appel à projets lancé, comme tous les ans, fin mai. » Pas d'escale dans la ville-préfecture, donc.

Un projet associatif, socio-culturel et militant

Ce Freycinet de 1937 y mouillait l'ancre depuis 2015, généralement entre le 20 juillet et le 20 septembre. Plus qu'une péniche où l'on peut partager un verre et grignoter, le Night & Day est avant tout un projet associatif, socio-culturel et militant pensé autour de plusieurs thématiques : le patrimoine fluvial, l'environnement, le cinéma, les musiques du monde... et le vivre ensemble.



Le bateau Night & Day était présent chaque année depuis 2015 à Châlons plage.
© l'Hebdo du Vendredi

« On a proposé à bord des centaines d'ateliers, de visites, de rencontres, de contes pour les enfants, de projections et de concerts, retrace son capitaine, Stéphane. Personne ne nous a demandé de répondre à un appel à projets pour Châlons plage, en presque douze ans de présence. Et personne ne nous a contactés cette année, contrairement aux années précédentes. En revanche, on nous a expliqué que la mairie souhaitait privilégier ses commerçants. » Au détri-

ment d'un concept multiculturel et intergénérationnel, basé sur l'humain.

Un choix politique que ne juge pas Stéphane, même s'il le regrette. « On a eu l'illusion d'un partenariat solide et de confiance pendant tout ce temps, concède-t-il. J'aime beaucoup cette ville, son patrimoine. Le grand Jard était le lieu idéal pour accueillir ce projet itinérant : un îlot de calme, de verdure et de sérénité, avec des activités ludiques pour les familles. » Il remet cepen-

dant en perspective l'évolution de cet écrin apaisant au fil des années, progressivement envahi par les concerts amplifiés ou les karaokés tardifs, les incivilités et les dégradations, les débordements liés à l'alcool, etc. « J'en ai fait part à la mairie, qui semblait avoir conscience de la tournure que prenaient les choses. Cet endroit naturel est devenu un boulevard festif. Il a perdu ce qui faisait son âme. La présence du bateau n'a plus lieu d'être dans ce contexte. » Pourrait-il y revenir, à plus long terme ? « On ne ferme pas la porte, si le cadre originel est rétabli. » Beaucoup l'espèrent.

Sonia Legendre

Châlons plage innove avec une vague à surf

Une nouvelle animation fera son entrée à Châlons plage à partir du 23 juillet, près de l'anse et de la passerelle du grand Jard, où s'amarrait habituellement le Night & Day : un simulateur de vague installé sur une remorque pour découvrir les joies du surf. La location de ce dispositif représente la coquette somme de 100 000 € pour la mairie. Les fans de sensations fortes devront payer 10 € pour une séance de 30 minutes.

SOLIDARITÉ

Trois dons du sang à Châlons et alentour jusqu'à la fin du mois de juillet

Avec l'aide de l'association des donneurs de sang bénévoles (ADSB), trois nouvelles collectes se tiendront jusqu'à la fin du mois : lundi 20 juillet de 15 h à 19 h à Courtisols (salle Robert-Chaboudé), mercredi 22 juillet de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30 à Châlons (Mess des entrepreneurs) et vendredi 31 juillet de 10 h 45 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 15 à Sainte-Menehould (salle Jean-Depors). L'Établissement français du sang (EFS) espère mobiliser le plus grand nombre en cette période de vacances estivales. Plusieurs conditions doivent être remplies pour réaliser ce geste solidaire, dont les différentes étapes durent entre 45 minutes et une heure : avoir de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg, être muni d'une pièce d'identité et être reconnu apte par le médecin ou l'infirmier lors de l'entretien préalable réalisé sur place. La prise de rendez-vous en ligne (sur dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte) reste conseillée pour réserver un créneau horaire spécifique, mais n'est pas obligatoire. Plus d'informations au 0 800 109 900 (service et appel gratuits).



© DR

S.L

EN BREF

La « caravane populaire » de Jean-Luc Mélenchon fera bientôt campagne à la Bidée

Les militants de Jean-Luc Mélenchon sont bel et bien en campagne pour l'élection présidentielle de 2027. La France insoumise s'installera le dimanche 26 juillet à partir de 16 h à Châlons, au quartier de la Bidée (en face du Sitis, rue Henri-Dunant) dans le cadre de son opération estivale des « caravanes populaires ».

Nouvelle résidence étudiante

à Châlons-en-Champagne

Réservée prioritairement aux étudiants, apprentis, alternants et salariés de -30 ans

38 LOGEMENTS

neufs meublés en location

Du studio au T2

JEUNES+

LOYERS À PARTIR DE

240€*

Charges comprises

0

FRAIS DE DOSSIER

1

MOIS DE CAUTION

Les Services**

Wifi inclus / Espace coworking & détente / Accompagnement individuel et collectif / Permanence de proximité

Une laverie en libre-service (service payant) est à la disposition des résidents.

* Eau et chauffage individuels non compris
** Services+ : 29€ TTC/mois non compris

CONTACTEZ-NOUS !
06 33 92 69 52 ou 07 86 34 11 78

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

INDUSTRIE

L'usine Machaon a pu reprendre du service, après une suspension d'urgence de son activité

Suite à de nombreux manquements, notamment en matière de sécurité incendie, l'entreprise Machaon, spécialisée dans le recyclage de films plastiques à Châlons, a fait l'objet d'une suspension d'urgence de son activité pendant sept jours. La préfecture de la Marne l'a autorisée à relancer les machines.

L'usine de Machaon a déjà fait couler beaucoup d'encre depuis son implantation, en 2017, avenue du 106^e RI à Châlons. À trois reprises, entre 2019 et 2022, des manquements constatés lors des inspections de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) lui ont valu d'être mise en demeure par la préfecture de la Marne. Plusieurs riverains ont également porté plainte contre Machaon, excédés par les nuisances sonores et olfactives que génère son activité. C'est d'ailleurs suite à l'augmentation des signalements d'odeurs et d'envol de déchets qu'un nouveau contrôle inopiné a été réalisé sur place le 3 juillet.



Les activités de tri et de transformation des déchets plastiques de Machaon ont été suspendues par la préfecture. © l'Hebdo du Vendredi

Le préfet de la Marne, Romain Royet, a pris un arrêté dit « de mesures d'urgence » en date du 8 juillet. Il se base sur les problématiques pointées par l'inspection des installations classées : présence de « nombreux déchets et matières premières au sol » empêchant « la fermeture d'au moins une porte coupe-feu », accès difficile à plusieurs extincteurs, « matériels électriques détériorés », « utilisation de multiprises sur multiprises », etc.

Des températures de chauffe hors norme

Le document évoque aussi « de fortes odeurs de type "poubelle" et "plastique chaud" », « l'état de désordre et de saleté du site » et l'absence de « procédure indiquant comment réagir en cas d'incendie ». Les températures de chauffe relevées par les inspecteurs sur les presses extrudeuses oscillaient « entre 211 °C et 263 °C », alors que la réglementation fixe « à 114 °C » la

température maximale dans une telle installation. Autre défaillance, et non des moindres : la centrale de détection incendie de l'usine était « démontée » lors du contrôle, rendant ce système de sécurité « inopérant ». Machaon a été contrainte de suspendre ses activités de tri et de transformation des déchets.

Mesures compensatoires et tests prévus avant le 22 juillet

Contactée par l'Hebdo du Vendredi, la préfecture indique qu'une nouvelle visite d'inspection a eu lieu, lundi 13 juillet, au sein de l'usine et qu'elle « montre que Machaon a traité les écarts relatifs à la sécurité incendie (nettoyage, rangement, accessibilité des moyens de secours, réparation électrique...) ». L'exploitant s'est également engagé à mettre en place une aspiration et une filtration de l'air pour limiter les odeurs « dans les délais les plus brefs possibles ». Il prévoit de réaliser des tests au niveau des extrudeuses « avant le 22 juillet ». D'autres « mesures compensatoires sont mises en place et seront maintenues tant que nécessaire », précise l'administration. Le redémarrage des activités de Machaon a donc été autorisé, le mercredi 15 juillet.

Sonia Legendre

COMMÉMORATIONS

Hommage aux victimes de crimes racistes et antisémites

Comme tous les ans, un hommage se tiendra en mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites ce dimanche 19 juillet, à partir de 9 h 30, devant la synagogue de Châlons, rue Lochet. La cérémonie commémorera également les « Justes » de France, en présence des officiels, des militaires et de l'association culturelle israélite, représentée par sa présidente, Nadine Lerner. Cette dernière lira la « Prière pour la France ». Un dépôt de gerbes et une minute de silence ponctueront ce moment solennel et indispensable, plus encore dans le contexte que l'on sait.



FINANCES PUBLIQUES

La ville et l'agglo soutiennent la Foire... sous certaines conditions

Comme ceux de l'agglomération voici quelques semaines, les élus de la ville de Châlons ont validé, lors du dernier conseil municipal, le renouvellement de la convention triennale qui les lie à la Foire. Au chapitre des subventions, la mairie s'engage ainsi à financer chacune des éditions 2026 à 2028 à hauteur de 185 000 € maximum, dont 95 000 € dédiés à l'équipement de Foire en Scène, 70 000 € aux frais de sécurité et 20 000 € au village des sports. De son côté, Châlons Agglo versera 50 000 € pour prendre en charge la communication de la Foire et la location de tentes et de chapiteaux. Ce à quoi s'ajoute la mise en place de navettes, via le réseau Sitac, entre le parking Saint-Thiébauld et le Capitole, pour un coût total de 35 000 €.

En contrepartie de ces aides, la SAS UCIA-Expos, qui pilote la Foire, devra respecter plusieurs conditions, parmi lesquelles la diffusion d'entrées gratuites dans le magazine des deux collectivités et le gel du prix des billets sur trois ans : de 7 à 8 € pour les adultes, un demi-tarif pour les moins de 12 ans et la gratuité pour les moins de 5 ans. L'organisateur sera également tenu de poursuivre sa transition vers une foire plus écoresponsable et de maintenir la programmation du festival à au moins 10 concerts, dont un destiné à la jeunesse lors de la journée « ville et agglo ».



La Foire de Châlons s'engage notamment à ne pas augmenter ses tarifs d'entrée pour les trois éditions à venir. © l'Hebdo du Vendredi

Imaginez - Construisez - Profitez avec

BATI
CHAMPAGNE



FAGNIÈRES NOUVEAU LOTISSEMENT
AVANTAGE TARIFAIRE PARTENAIRE*

ACCUEIL COMMERCIAL
DURANT LE MOIS D'AOUT
06 27 79 04 40

3 rue des Forgerons - CORMONTREUIL
03 26 86 75 10 - www.batichampagne.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Meurtre de Sofiane Slimani : le RN accusé de récupération politique

Taxé de récupération politicienne après le drame de la place Foch et la mort de Sofiane Slimani, le Rassemblement national a réitéré son souhait d'expulser systématiquement les migrants sous OQTF lors du dernier conseil municipal. Avec le soutien de Gabriel Michel, délégué Les Républicains.

J'avais déjà symboliquement choisi le 27 juin, jour des obsèques de Sofiane Slimani, tué dans l'agression au couteau survenue au centre-ville de Châlons, pour communiquer sur les réseaux sociaux, allant même jusqu'à préciser qu'il s'était « toujours refusé à toute instrumentalisation ». L'élus local Achille Bisiaux (Rassemblement national) est revenu à la charge lors du dernier conseil municipal pour proposer un vœu relatif à « l'exécution effective des OQTF ». À savoir, les Obligations de quitter le territoire français, dont font l'objet, écrit-il, « les personnes mises en examen dans cette affaire ». Toujours en se défendant d'une quelconque récupération, le conseiller d'extrême droite a taclé ses principaux adversaires politiques : la députée de la Marne Lise Magnier (Horizons et indépendants) et le maire de Châlons Benoist Apparu (divers droite), les qualifiant de « macronistes ». Puis de demander au maire de rendre public « le nombre de personnes en situation irrégulière visées par une OQTF » dans la ville-préfecture. Une donnée dont seuls les services de l'État disposent et qu'ils ne communiquent pas publiquement, pour des raisons évidentes de sécurité.

« Ce conseil municipal n'a pas vocation à faire la comm' de l'extrême droite »

Les réactions n'ont pas tardé, à commencer par celle de Rudy Namur et du groupe municipal des socialistes et apparentés, qui n'ont pas souhaité participer au vote. « Ce vœu n'a pas pour objet d'améliorer la sécurité à Châlons, mais de transformer un drame humain en un support de démagogie, a-t-il fustigé. Comme si cette démarche allait apporter une réponse aux victimes, aux personnes endeuillées, ou éviter un prochain drame. » Rudy Namur a exhorté les élus châlonnais à faire preuve de « dignité » et de « responsabilité », rappelant que « ce conseil municipal n'a pas vocation à faire la comm' de l'extrême droite », ni à « faire progresser une idéologie basée sur l'instrumentalisation et les divisions. »

Du côté de la majorité, l'adjoint en charge de la sécurité et de la citoyenneté, Augustin Delavenne, a lui aussi dénoncé la « mise en scène » du RN, l'accusant de « souffler sur les braises » dans un climat déjà explosif. « La procureure a dû publiquement mettre en garde contre de fausses informations et des menaces de mort qui circulaient sur les réseaux sociaux et qui visaient un homme mis hors de cause », a retracé l'élus.

Gabriel Michel, le seul élu divers droite de l'opposition, par ailleurs délégué Les Républicains sur la 4^e circonscription de la Marne, a voté en faveur du vœu du RN. « Je ne ferai pas de procès en récupération politique parce que cela confine parfois à l'aveuglement, a-t-il indiqué, en soutien à son homologue de l'extrême droite. L'inexécution des OQTF est un sujet d'exaspération et d'incompréhension légitime pour nos



Le RN a de nouveau évoqué l'agression au couteau survenue le 23 juin place Foch, qui a coûté la vie à Sofiane Slimani. © L'Hebdo du Vendredi

compatriotes, comme il l'est tout autant pour les ressortissants étrangers en situation régulière. » Non investi par LR lors des élections municipales en mars 2026, Gabriel Michel s'était maintenu au second tour pour sauver son siège, refusant de s'allier au RN. Finira-t-il par changer de camp politique, comme l'a fait avant lui le Rémois Stéphane Lang ?

« Nous n'avons pas à discuter d'OQTF ici »

En fin de séance, Benoist Apparu est sorti de son silence, visiblement agacé par la tournure politicienne du débat. Une nouvelle fois, il a expliqué à Achille Bisiaux, coutumier des vœux, les règles démocratiques à respecter en tant qu'élus local : « Vous êtes assistant parlementaire de Marine Le Pen et vous rêvez sûrement d'être parlementaire. Mais nous traitons ici des affaires municipales, pas d'autre chose. J'ai laissé passer au premier conseil, au second conseil et j'ai laissé prospérer les débats ce soir. C'est la dernière fois. Je n'inscrirai plus à l'ordre du jour des vœux sans lien avec ce que nous faisons ici. » L'édile n'a pas hésité à moquer la démarche du RN. « Demain, vous allez nous expliquer que la décision de Donald Trump d'envahir je ne sais quel pays a un lien avec la communauté du Honduras présente à Châlons. La police du conseil municipal, c'est moi qui la fais, parce que c'est moi qui ai été élu maire, pas vous. Nous exercerons, collectivement, cette police municipale, que ça vous plaise ou non. C'est simple, c'est clair : nous n'avons pas à discuter d'OQTF ici. » CQFD.

Sonia Legendre

IMMIGRATION

La préfecture maintient l'OQTF de Tayeb Djellal, malgré son appel

Sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) avec sa famille, Tayeb Djellal, ressortissant algérien de 61 ans arrivé en France il y a bientôt neuf ans, a lancé un appel à la solidarité pour obtenir la clémence de l'État. Il fait valoir son intégration, ses missions bénévoles et la scolarisation de ses trois enfants. Le dernier, né à Châlons en 2018, « n'a jamais connu d'autre environnement de vie que celui de la France », a souligné Me Mathieu Malblanc, l'avocat de la famille.

La préfecture ne souhaite pas « entrer dans le détail d'une situation individuelle qui relève de considérations personnelles ». Elle rappelle que trois OQTF ont été prises à l'encontre de Tayeb Djellal et de sa compagne « entre 2019 et 2026 ». Toutes ont fait l'objet de recours qui ont été rejetés. Les services préfectoraux indiquent que la légalité des OQTF « a systématiquement été confirmée par le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, et pour l'une d'entre elles par la cour administrative d'appel de Nancy ». La dernière mesure d'éloignement a été notifiée au couple le 27 avril 2026. « Le juge a examiné l'ensemble des arguments avancés par la famille — durée de présence sur le territoire, insertion professionnelle et associative, situation des enfants, attaches familiales — et a estimé qu'ils ne permettaient pas de caractériser une atteinte disproportionnée à leur droit au respect de la vie privée, ni des considérations humanitaires ou exceptionnelles au sens du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). » Selon le préfet de la Marne, « en l'état, et sauf élément nouveau, il n'y a pas lieu de revenir sur cette décision ».



Le préfet de la Marne n'envisage pas de revenir sur sa décision. © L'Hebdo du Vendredi

S.L

TRANSPORTS

La suppression des cars entre Châlons et Verdun décriée

La suppression, depuis le 1^{er} juillet, de la ligne routière TER reliant Châlons à Verdun, via Sainte-Menehould, est vivement critiquée. Tant par les usagers, notamment l'association meusienne Rail Avenir, que par des élus du territoire. Une décision que la Région Grand Est justifie par des contraintes budgétaires et la baisse de la fréquentation dans ces cars. Elle s'élève actuellement à 48 voyageurs en moyenne chaque jour, soit 17 520 à l'année, contre près de 27 000 en 2016. L'offre proposait cinq allers-retours du lundi au vendredi, trois le samedi et quatre le dimanche.

En guise de substitution, le Grand Est oriente les voyageurs vers deux autres lignes routières distinctes du réseau Fluo : la 51R110, de Châlons à Sainte-Menehould, et la 55R043, de Sainte-Menehould à Verdun. Avec une correspondance imposée à Sainte-Menehould, donc. Seul bémol, ces bus ne circulent pas le dimanche.

Dans un courrier en date du 9 juillet, le groupe Les Écologistes du conseil régional exhorte Franck Leroy, président du Grand Est, à « réexaminer sa décision », à « engager une concertation approfondie avec les usagers et les élus locaux » et à « étudier la réouverture de la ligne ferroviaire historique », supprimée en 2013. La missive déplore « un coup porté à la desserte des zones rurales » et rappelle que cette ligne « offrait un service direct [...] essentiel pour les déplacements quotidiens, les soins, les études et l'emploi » des territoires concernés. À l'heure où nous rédigeons cet article, le service presse de la Région n'a pas encore pu donner suite à nos sollicitations. Il y a vraisemblablement peu de chances que les choses bougent en cette période estivale.

Sonia Legendre



Les cars TER Châlons - Sainte-Menehould - Verdun sont remplacés par deux lignes routières distinctes qui ne circulent pas le dimanche. © Fluo Grand Est

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLE

Harcèlement : une campagne de sensibilisation dans les gares

Depuis quelques jours, une affiche interpelle les voyageurs en gares de Châlons et d'Épernay : « Pour que le harcèlement ne monte pas à bord de nos trains, mobilisons-nous ». Ces deux gares font partie des 55 du Grand Est, dont Sainte-Menehould, Vitry-le-François, Metz et Strasbourg, intégrées à un dispositif régional de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports. Portée par l'État, la Région et la SNCF, cette campagne d'affichage, déployée depuis le 14 juillet, vise « à sensibiliser le public et à rappeler que chacun peut agir, en tant que témoin ou victime ». Elle met en avant les outils d'alerte, notamment le numéro 31 17, accessible 24h/24 et 7j/7, ainsi que par SMS au 31 177, pour signaler rapidement toute situation à risque.

Selon le ministère de l'Intérieur, deux tiers des victimes dans les transports sont des femmes. Cette mobilisation se poursuivra à l'automne avec une campagne multicanale, notamment digitale, à l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Julien Debant



La campagne se décline à Épernay, Châlons et dans 53 autres gares de la région Grand Est. © l'Hebdo du Vendredi

CHAMPAGNE

Décision mercredi 22 juillet pour la vendange 2026

Cela devient une habitude avec le réchauffement climatique : les vendanges 2026 s'annoncent précoces. « Le ban des vendanges devrait se situer autour du 15 août, mais le début généralisé sera plutôt entre le 20 et le 25 août », nous confiait, fin juin, Sébastien Debuissou, directeur de la recherche et de l'innovation au Comité Champagne.

Avant cette échéance décisive, l'instance dirigeante se réunira en bureau exécutif, mercredi 22 juillet, à Épernay, au siège du Comité Champagne, afin de prendre des décisions relatives à la prochaine vendange, notamment le rendement commercialisable à l'hectare ainsi que le plafond de la réserve interprofessionnelle.

Chaque année, les représentants des 16 000 vignerons, des 390 maisons et des 125 coopératives se réunissent pour fixer la quantité maximale de raisin par hectare autorisée à être vendangée. Ce modèle unique au monde, fruit d'une négociation entre les vignerons et le négoce, permet de maintenir un équilibre en fonction de l'état des raisins, des ventes et des perspectives. À cette occasion, ils déterminent également les volumes pouvant alimenter la réserve, un système d'« assurance-vie » destiné à compenser les années de faible récolte.

L'an dernier, le rendement avait été fixé à 9 000 kilos par hectare, soit 1 000 kilos de moins qu'en 2024, correspondant à une production de 259 millions de bouteilles. En parallèle, la Champagne a expédié environ 266 millions de cols en 2025.

S.K



Les vendanges pourraient débuter entre le 15 et le 20 août. © l'Hebdo du Vendredi

CHAMPAGNE

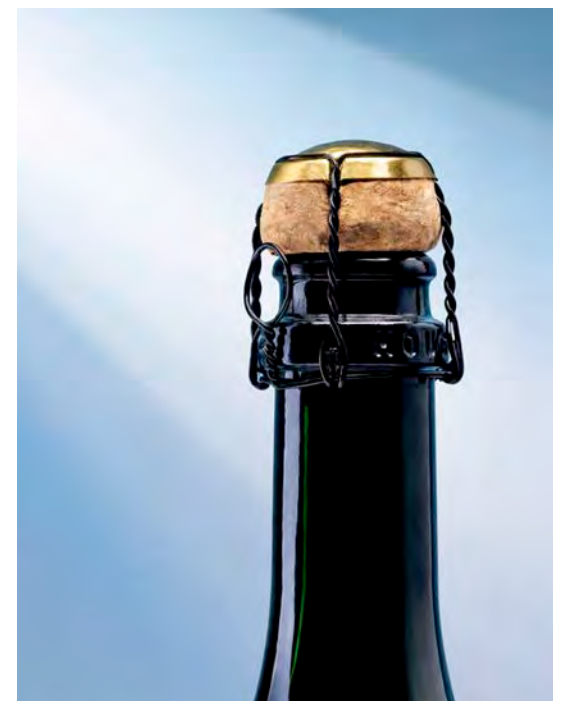
Depuis Oiry, Créalis dévoile un muselet pour le flacon allégé

Le groupe français Créalis, 1 300 collaborateurs dans 13 sites dans sept pays, s'inscrit dans la dynamique de décarbonation de la filière champagne. Le spécialiste des solutions de bouchage et surbouchage lance un muselet inédit, conçu pour accompagner la bouteille allégée Light 26, développée par le vigneron Cédric Moussé avec Saver-glass.

Plus légère, cette nouvelle bouteille affiche 725 grammes, contre jusqu'à 900 grammes habituellement. Une évolution significative quand on sait que le packaging représente plus de 30% de l'empreinte carbone du champagne. Pour s'adapter à cette nouvelle architecture (bague plus haute et diamètre réduit) Créalis a donc développé le muselet Lightfit, spécifiquement ajusté à ces nouvelles contraintes.

Conçu par les équipes de Créalis Muselet à Oiry, ce dispositif a nécessité l'adaptation des outils industriels, avec la mise au point d'une machine dédiée. L'objectif : garantir sécurité, performance et personnalisation, tout en accompagnant la montée en puissance de cette bouteille nouvelle génération. Les premières bouteilles équipées sont commercialisées depuis peu par le domaine Moussé, à Cuisles. Une trentaine de vignerons devraient suivre dès cette année.

J.D



Muselet Lightfit sur la bouteille allégée Light 26. © Créalis

PATRIMOINE

Premier sauvetage réussi pour le site de la briqueterie du Vertin

Après plusieurs mois d'intervention, un élément majeur du site, la cheminée, est désormais sécurisé. Soutenu par de nouveaux financements, le projet entre dans une phase décisive, entre ambitions patrimoniales et choix à trancher.

La silhouette de la briqueterie du Vertin, à deux pas de Saint-Imoges, retrouve peu à peu de sa superbe. Première étape majeure du chantier de restauration engagé ces derniers mois : la remise en état de sa cheminée, haute de 23 mètres, particulièrement fragilisée par le temps.

Une cheminée mise hors danger

« Toute la partie haute a été démontée puis remontée afin d'être restaurée », explique Caroline Feneuil, chargée de mission Architecture et patrimoine au sein du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Une intervention délicate, menée sur quatre mois, qui a permis de sécuriser cet élément emblématique du site. Les parties les plus dégradées ont été retirées, avant d'être remplacées par des briques neuves ou de récupération, dans le respect de l'existant. Un rejointoiement a également été réalisé, tandis qu'un enduit de protection est venu renforcer la structure face aux intempéries.

Au sommet, une dalle de béton a été installée afin de limiter les infiltrations d'eau, tout en préser-



Le site de la briqueterie du Vertin début juillet, dans la Montagne de Reims. © l'Hebdo du Vendredi

vant la respiration de l'ouvrage. Autre étape de ce chantier : la pose de cerclages métalliques, « certains d'origine, d'autres refaits à neuf et

identiques ». Et si la partie haute concentrait les premières inquiétudes, la base de la cheminée a également réservé son lot de surprises.

« Le socle était plus abîmé qu'on ne l'imaginait et il a fallu purger plus profondément que prévu, en raison de la présence de lierre et de végétation infiltrée », souligne la chargée de mission.

La suite du chantier déjà en réflexion

Désormais stabilisée, la cheminée ne menace plus de s'effondrer. Une avancée décisive qui ouvre la voie à la suite du projet. « On va étudier la restauration du four juste à côté », annonce Caroline Feneuil. Le chantier, d'ampleur, bénéficie par ailleurs d'un nouvel appui financier : une subvention de 100 000 € accordée par l'État. Elle vient s'ajouter aux 320 000 € déjà mobilisés via la Mission Bern, le Loto du patrimoine et la société Primagaz. À cela s'ajoutent près de 13 000 € dans le cadre de la collecte lancée par la Fondation du patrimoine Champagne-Ardenne depuis l'automne dernier et toujours ouverte aux dons.

Malgré ces soutiens, le budget global reste conséquent : plus de 600 000 € sont nécessaires pour une restauration complète du site. Une réflexion est donc en cours sur l'orientation à donner au projet. « On va réfléchir maintenant. Soit on restaure entièrement comme prévu, soit on se dirige vers une restauration plus simple, avec comme objectif premier la mise en sécurité, mais avec dans les deux cas la volonté d'ouvrir le site au public », conclut Caroline Feneuil.

Julien Debant

ALIMENTATION

Une association récolte les fruits pour éviter le gaspillage

C'est le retour des récoltes estivales, et avec elles celui d'une initiative solidaire bien ancrée dans le pays d'Épernay. L'association Mettons du cœur dans les épinards, engagée toute l'année pour une alimentation durable et accessible à tous, lance en effet un nouvel appel aux habitants de la Grande Vallée de la Marne dans le cadre de son action « Glanons dans les vergers ».

Le principe est simple : éviter le gaspillage en récupérant les fruits en trop dans les jardins des particuliers. « Nous les récupérons pour éviter qu'ils ne soient gaspillés, et les transformons en confitures, purées de fruits, jus de pomme ou fruits au sirop », explique l'association, sachant que les bénévoles peuvent intervenir pour cueillir les fruits ou collecter ceux déjà récoltés.

Depuis l'an dernier, l'opération a pris de l'ampleur avec 2 058 kg de fruits glanés, soit deux fois plus que l'année précédente. Cerises, prunes, pommes, coings ou encore rhubarbe ont ainsi permis de produire 1 150 bouteilles de jus de pomme et 510 pots de confiture, purée de fruit et prunes au sirop. Une fois transformés lors d'ateliers collectifs, les produits sont en partie redistribués à l'aide alimentaire de la Grande Vallée de la Marne et à l'épicerie sociale d'Épernay. Le reste est proposé à prix libre, notamment lors du marché mensuel de producteurs locaux à Aÿ.

Les particuliers souhaitant participer à cette action peuvent contacter l'association au 06 03 89 39 96 ou par mail à mettonsducœurdanslesépinards@ecmail.fr.



Les bénévoles de l'association viennent récolter les surplus de fruit chez les particuliers. © DR

GASTRONOMIE

Concours de pâté en croûte : les inscriptions sont ouvertes

LAprès deux premières éditions ayant chacune réuni plus de 10 000 participants, les Relais du Goût feront leur retour à Reims pour une troisième édition, du vendredi 18 au dimanche 20 septembre. Un week-end qui coïncidera, comme l'an passé, avec les Journées du patrimoine.

Au programme : marchés de producteurs, rencontres avec des chefs étoilés, vignerons et maisons de champagne, banquets et tables d'exception, mais aussi ateliers, dégustations et démonstrations autour de la gastronomie. À cette occasion, un nouveau rendez-vous mettra à l'honneur un produit emblématique du patrimoine culinaire français : le pâté en croûte. Chefs, charcutiers-traiteurs, artisans, boulangers et autres professionnels de la gastronomie sont invités à s'inscrire jusqu'au dimanche 30 août au concours « Le Sacre du pâté en croûte – Grand Prix de Reims », qui se tiendra le dimanche 20 septembre, au cœur du village des Relais du Goût. Les créations seront dégustées à l'aveugle, de 11 h à 12 h 30, par un jury présidé par Christophe Raoux, chef étoilé, Meilleur Ouvrier de France et chef du restaurant Le Royal à Champillon. Le lauréat sera l'invité du président, puisqu'il remportera un séjour gastronomique pour deux personnes au Royal Champagne d'une valeur de 1 990 €.



Les Relais du goût reviendront pour une troisième édition du 18 au 20 septembre. © Ville de Reims

J.D

S.K

FOOTBALL L2

Première victoire en préparation pour le Stade de Reims

La Coupe du monde est bientôt terminée et le parcours de l'équipe de France s'est arrêté plus tôt que ne le désiraient ardemment tous ses supporters. Que les fans de ballon rond se rassurent, le football de club va bientôt reprendre ses droits ! Le Stade de Reims est d'ailleurs en pleine préparation pour sa deuxième saison consécutive en Ligue 2, qui débutera le samedi 8 août sur la pelouse de Clermont Foot.

Pour le premier match de l'ère Nicolas Usaï, les Rémois ont fait match nul contre Charleroi (2-2), samedi 11 juillet, alors qu'ils étaient menés de deux buts à la pause. Sur la pelouse du centre de formation du club belge, le technicien marseillais a pu effectuer une large revue d'effectif, en impliquant 26 joueurs. Finalement, Amine Kashi et Adama Bojang ont permis aux Rémois d'arracher le nul.

Un nouvel adversaire belge se présentait mercredi 15 juillet, les Francs-Borains, pensionnaires de deuxième division, pour un tout autre résultat : 4-1 en faveur du Stade de Reims. La montée en puissance des Rouge et Blanc s'est confirmée et a permis aux recrues de briller puisque Arone Gadou, Quentin Paris et Sambou Soumano ont tous trois marqué en première mi-temps, avant qu'Adama Bojang ne corse l'addition en seconde période.

Les Rémois disputeront quatre autres matches amicaux, tous à l'extérieur, avant la reprise : face au Paris FC (18 juillet), à Amiens (mercredi 22 juillet), au Cercle Bruges (samedi 25 juillet) et à Courtrai (samedi 1er août).

Simon Ksiazienicki



Les Rémois ont battu, mercredi, les Francs-Borains 4 buts à 1.
© Stade de Reims



LES NOTAIRES vous proposent

LES FRAIS DE NOTAIRES. Tarif concernant les frais de location dont la prestation de négociation est assurée par un notaire. Honoraires de négociation bail d'habitation : un mois et demi de loyer (en vertu du décret 2007-387 du 21/03/2007). Ce tarif s'applique à toutes les offres de locations faites par des notaires dans les pages suivantes. Pour la vente : les prix s'entendent émoluments négociation compris selon décret n° 93.1060 du 9/9/1993, barème fixé à 5% jusqu'à 45735€ et 2,5% HT au dessus de 45735€ (TVA 20%).

ETUDE THIENOT ET ASSOCIÉS
23 rue Libergier - REIMS

03 26 04 38 99 - thienotimmobilier.51046@notaires.fr
www.thienot-notaires.fr



REIMS RUE ROGER SALENGRO

A vendre maison ancienne 4 pièces à rénover de 97 m² habitables comprenant une entrée avec rangement, un wc, une cuisine, un séjour de 25 m², une chambre de 14 m², une salle de bains, à l'étage un palier avec rangement, un débarras, 2 chambres de 11 m² et 15 m², grenier de 11 m² à aménager. Chauffage central au gaz. Une cave sous toute la maison. Un jardin, possibilité de rentrer des véhicules. Travaux à prévoir : électricité, plomberie-sanitaires, révision de toiture, fenêtres, isolation.

CLASSE ÉNERGIE : F. CLASSE CLIMAT : G.

PRIX : 165 000 € HONORAIRE DE NÉGOCIATION CHARGE VENDEUR



REIMS RUE LAMOUCHE

Dans une résidence construite en 2000 très calme, un appartement 3 pièces situé au 2ème étage comprenant une entrée sol carrelé avec placard, un wc, une salle de bains, un séjour avec cuisine ouverte, 2 chambres sol stratifié dont une avec balcon. Un garage en sous sol. exposition sud ouest. Chauffage électrique.

CLASSE ÉNERGIE : D. CLASSE CLIMAT : B.

PRIX : 160 000 €
DONT HONORAIRE CHARGE ACQUÉREUR DE 10 000 €

REIMS SECTEUR SAINT MARCEAUX

A proximité immédiate des commerces, au calme, dans une résidence sécurisée avec gardien, un bel appartement 4 pièces traversant d'une superficie habitable de 86 m² + 2 balcons (20 m²) situé au 3ème étage avec ascenseur, exposition sud, comprenant une entrée avec rangement, une cuisine équipée de 8,50 m² avec un cellier, un séjour-salon sol parquet de 33 m², 2 chambres de 11 et 12 m², un dressing, une salle de bains de 5 m², un wc. Un garage en sous sol, une cave. Fenêtres en pvc double vitrage avec volets électrique. Charges mensuelles : 236 € (eau, chauffage avec compteurs, gardien, ascenseur, syndic). Parfait état de l'ensemble.

CLASSE ÉNERGIE : C. CLASSE CLIMAT : C.

PRIX : 284 000 € HONORAIRE DE NÉGOCIATION CHARGE VENDEUR

BASKET-BALL ELITE 2

Avec Jarrett Adderton, l'effectif du Champagne Basket au complet

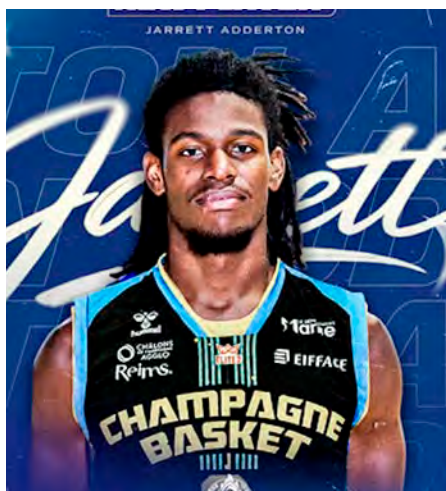
À quelques semaines de la reprise, le Champagne Basket tient sa dernière recrue. Le club marnais a officialisé l'arrivée de l'arrière américain Jarrett Adderton, qui complète l'effectif pour la saison 2026-2027.

Un scoreur en provenance de D2 grecque

Âgé de 25 ans et mesurant 1,90 m, le joueur formé aux États-Unis sort d'un cursus universitaire solide. Passé par Georgia Southwestern State puis Columbus State, il s'est particulièrement illustré lors de sa dernière année en NCAA II (2024-2025), conclue avec le titre de meilleur joueur de sa conférence et une sélection dans le deuxième cinq majeur national.

Pour sa première expérience européenne, Adderton a évolué la saison passée en Grèce, sous les couleurs de Papagou Athens (D2). Il y a confirmé ses qualités offensives avec des moyennes de 18,7 points, 6,1 rebonds et 3,2 passes décisives. Auteur d'une performance remarquable en demi-finale des playoffs (41 points, 50 d'évaluation), il a contribué à mener son équipe jusqu'à la finale d'accession.

« L'arrivée de Jarrett vient finaliser notre recrutement, indique l'entraîneur Éric Bartechecky. Il va découvrir l'Elite 2 avec ambition et devra s'adapter à un championnat plus dense physiquement. Son profil athlétique et de scoreur sera complémentaire de l'équipe. »



Julien Debant

✓ L'effectif du Champagne Basket 2026/27 : Alexandre Bouzidi (22 ans, 1,90 m), Valentin Vitale-Boiteux (25 ans, 1,87 m), Jarrett Adderton (25 ans, 1,90 m), Dimitri Radnic (26 ans, 1,93 m), Djordje Milosevic (33 ans, 1,99 m), Guillaume Eyango (24 ans, 2,02 m), Eddy Kayouloud (27 ans, 2,01 m), Maxime Carene (25 ans, 2,08 m), Jito Kok (32 ans, 2,06 m) et Mohammad Diop (2,05 m, 26 ans)

UNE PLATE-FORME D'ANNONCES
LÉGALES ET JUDICIAIRES DE PROXIMITÉ
POUR PUBLIER DANS TOUTE LA FRANCElhebdo
du vendrediPOUR VOS
ANNONCES LÉGALES
PUBLIEZ LOCALVos annonces légales
dans toute la FranceVisualisation
de l'annonceDevis
immédiatAttestation de parution
instantanéeRéponse à vos questions
immédiatement

legales@lhebdo du vendredi.com - Tél. 03 26 36 75 42



OFFICE NOTARIAL DE LA PORTE DE MARS Antoine BOUQUEMONT et Marie-Florence ZAMPIERO BOUQUEMONT

5 boulevard Desaubau - REIMS

Immobilier : 03 26 47 83 36 - Négociation : marie-pierre.mayette.51050@notaires.fr

immobilier.notaires.fr - officedelaportedemars-reims@notaires.fr



MAISONS



SECTEUR RUE DE BÉTHENY :
Maison de 5 pièces à rénover avec jardin. elle est composée au rez de chaussée d'une entrée desservant la cuisine, le séjour, les toilettes, la salle de bains. Au 1er étage: un palier distribuant 4 chambres avec placards. Cave et garage.
Classe énergie : non soumis
Réf. 4474

Prix : 205.000 euros



CERNAY LES REIMS :
Au cœur du village et en retrait de la rue, Maison de 5 pièces avec garage attenant sur une parcelle de 620 m². elle est composée au rez de chaussée d'une entrée desservant un séjour double donnant sur le jardin, une cuisine, une chambre, une salle de bains, une toilette.
A l'étage, un palier distribuant 3 chambres, une salle de bains.
Grenier aménageable. Une dépendance attenante à usage de garage et de chaufferie. Une cave.
Classe énergie : F
Réf. 4448

Prix : 283.000 euros

● MONTIGNY SUR VESLE :

Sur une parcelle arborée d'une superficie de 6200 m² dont une partie est constructible, très agréable maison de 3 pièces avec garage attenant. Elle est composée d'un séjour avec une cuisine ouverte donnant sur la terrasse, une chambre, une salle de bains et une toilette.
Au-dessus une mezzanine aménageable. Une partie du terrain est à usage de verger.
Classe énergie : Non soumis
Réf. 4477

Prix : 250.000 euros

● BERRU :

Sur une parcelle arborée de 771 m², maison sur sous-sol total de 6 pièces avec piscine. Maison indépendante, composée d'une entrée desservant une cuisine aménagée, un séjour avec cheminée, 3 chambres dont une au rez de chaussée, un bureau, une pièce, une salle de bains. Au sous-sol, une salle de jeux, une cuisine d'été, un cellier, une chaufferie.
Vaste garage indépendant.
Classe énergie : F
Réf. 4458

Prix : 334.500 euros



● SECTEUR SAINT REMI :

Très jolie maison de ville de 9 pièces principales ayant conservée le charme de l'ancien avec un jardin sans vis à vis.
Elle est composée d'une belle entrée distribuant un salon parqueté, un séjour, une cuisine, une arrière cuisine donnant sur le jardin, de 6 chambres dont 2 avec un point d'eau, une salle de bains, une salle de douche, un cabinet de toilettes, un grenier aménagé.
Au sous-sol, une cave à vins, un atelier, une chaufferie.
Possibilité d'acquies un garage à proximité.
Classe énergie : D
Réf. 4469

Prix : 640.000 euros

APPARTEMENTS



SECTEUR SAINT MARCEAUX / RUE DE CERNAY :
Dans une petite copropriété de 6 appartements, studio en duplex situé au dernier étage, composé d'une entrée/cuisine, pièce de vie et salle de douches/wc, la chambre est située en mezzanine permettant un espace agréable. Idéal pour un investissement locatif.
Classe énergie : D
Réf. 4475

Prix : 70.000 euros

● A PROXIMITÉ DE LA BASILIQUE DE SAINT REMI :

Dans résidence sécurisée avec ascenseur, appartement de 3 pièces très lumineux et sans vis à vis. Il est composé d'une entrée avec un dressing, une cuisine aménagée ouverte en partie sur le séjour, un dégagement desservant la partie nuit avec 2 chambres, une buanderie, une salle de douche et une toilette. Cave.
Classe énergie : D
Réf. 4443

Prix : 168.500 euros

● CLAIRMARAIS :

Dans résidence récente, Appartement de 3 pièces avec terrasse et parking ouvert. Il est composé d'une entrée avec placard, une cuisine aménagée ouverte sur le séjour donnant sur une terrasse orientée au sud, 2 chambres, une salle de bains.
L'appartement est loué.
Classe énergie : C
Réf. 4479

Prix : 246.500 euros

● SAINT MARCEAUX :

Résidence sécurisée, appartement de 4 pièces avec balcon donnant sur des espaces verts, composé d'une entrée desservant un séjour, une salle à manger donnant sur le balcon, une cuisine aménagée, un dégagement distribuant 2 chambres, une salle de bains, une toilette et de nombreux rangements. Cave et parking.
Classe énergie : D
Réf. 4470

Prix : 220.500 euros

PLATEAU À AMÉNAGER



SAINT NICAISE / SAINT REMI :
A proximité de toutes les maisons de champagne et de toutes les commodités. Plateau d'environ 45 m² à aménager à votre convenance en type 2, situé dans un immeuble ancien dont les parties communes ont été refaites.
Une place de parking est également disponible à l'achat en supplément.
Classe énergie : non soumis
Réf. 4478A

Prix : 118.000 euros

● SAINT NICAISE :

A proximité de la basilique Saint Remi et des Maisons de Champagne. Plateau brut d'environ 66m² pouvant être aménagé en un appartement de 3 pièces avec de beaux volumes. Situé dans un immeuble dont les parties communes ont été entièrement rénovées. Une place de parking est également disponible à l'achat en supplément. Idéal pour du locatif ou résidence principale.
Classe énergie : Non soumis
Réf. 4478C

Prix : 171.000 euros



DANS LE SECTEUR HISTORIQUE DE SAINT-REMI :
Au dernier étage d'un immeuble ancien, vaste plateau d'environ 170m², offrant de beaux volumes et de nombreuses possibilités d'aménagement sur mesure. Les parties communes de la copropriété ont été entièrement refaites à neuf. Situé à proximité des commodités, des transports et du centre-ville.
Classe énergie : Non soumis
Réf. 4478H

Prix : 345 000 euros



Étude clovis

n o t a i r e s

15 rue Clovis - 51100 REIMS

VENTE : 03 26 87 71 72

LOCATION : 03 26 87 71 70

immobilier.51047@notaires.fr

www.etude-clovis.notaires.fr

www.immonot.com

APPARTEMENTS



SECTEUR RUE CLOVIS : Dans une copropriété bien entretenue, appartement de 5 pièces situé au 3ème étage avec ascenseur, d'une surface habitable de 108 m² comprenant : entrée, séjour/salon lumineux de 41 m², mezzanine de 14 m² (possibilité chambre ou bureau), cuisine meublée, 2 chambres, salle de bains WC. Chauffage individuel gaz. Très beau potentiel, travaux à prévoir. Garage fermé au sous-sol. Honoraires à la charge du vendeur. Classe Énergétique : E

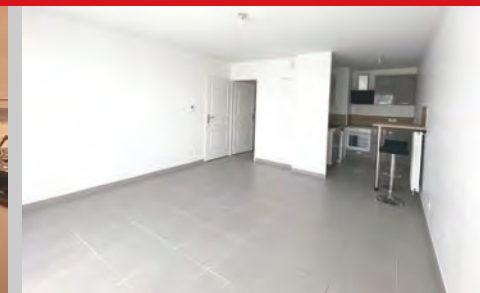
Prix : 211 000 €



EXCLUSIVITE RUE DE L'ETAPPE : appartement de deux pièces principales d'environ 56 m², au 2ème étage d'un immeuble ancien, comprenant un couloir d'entrée, une chambre avec SDD, salon de 24 m², cuisine et Wc. A rénover entièrement. Chauffage individuel au gaz. Charges annuelles d'env. 1100 €. Cave. Classe énergie : F. Honoraire charge vendeur. Prix : 170 000 €



EXCLUSIVITE CHANZY CATHEDRALE : Appartement 2 pièces meublé, situé au rez-de-chaussée (fond de cour, aucune nuisance), d'une surface habitable d'environ 40 m². Il comprend : entrée, séjour/cuisine équipée, une chambre en souplex et une SDD avec WC. L'ensemble est en très bon état général. Secteur apprécié. Charges annuelles : 800€ - Honoraires à la charge du vendeur. Classe énergétique : D. Prix : 170 000 €



BEZANNES : appartement en rez-de-jardin de type deux pièces principales, d'environ 52 m². Terrasse et jardin d'environ 42 m². Un parking aérien. Le bien est loué dans le cadre d'un bail en cours depuis le 01/07/2025, pour un loyer mensuel de 610 € hors charges. Appartement en bon état général. Charges annuelles : 374 € - Honoraire charge vendeur. Classe énergétique : C. Prix : 170 000 €

APPARTEMENTS



EXCLUSIVITE SECTEUR PAIX MOISSONS : Dans une résidence de très bon standing, desservie par ascenseur, bel appartement de cinq pièces principales d'env. 132 m² habitables. Dernier étage privatif, avec TERRASSE exposée sud, balcons, vue Cathédrale. Cuisine équipée de 25 m², séjour/salon de 43 m², trois chambres, deux salles de douche. Bon état général. Cave et garage pour deux voitures côté à côté. Chauffage électrique. Charges annuelles env. 2200 €. Classe énergie D. Honoraire charge vendeur. Prix : 545 000 €



EXCLUSIVITE CENTRE CATHEDRALE : à deux pas de la Place du Forum, appartement de quatre pièces principales avec cachet, au 2ème étage d'un bel immeuble ancien. Environ 85 m² habitables comprenant un double séjour de 31 m², cuisine meublée, deux grandes chambres, Wc et salle de bains avec baignoire et douche. Cave. Chambre de service de 10 m². Copropriété et appartement bien entretenus. Chauff individuel au gaz. Charges annuelles d'environ 1400 €. Classe énergétique : E. Honoraire charge vendeur. Prix : 397 000 €

MAISON



EXCLUSIVITE MERFY : maison indépendante sur 500 m² de terrain, de six pièces principales sur deux niveaux. Sous-sol total. Garage et parking. Environ 127 m² habitables. Rdc comprenant entrée, cuisine spacieuse de 15 m² sur un séjour de 41 m², Wc. A l'étage : quatre chambres, SDB et Wc. Chauffage électrique. Classe énergie : D. Honoraire charge vendeur. Prix : 330 000 €

Barème des honoraires de négociation :

Les honoraires de négociation sont réglés par le vendeur.

Tarification TTC :

Prix inférieur ou égal à 50 000 € :

Montant forfaitaire maximum de 5 000 € TTC

Prix supérieur à 50 000 € :

4% TTC + forfait maximum de 4 000€ TTC

Tarification Location :

(émoluments partagés par moitié bailleur et preneur)

Emoluments : ½ loyer HT

Emoluments cautions : ¼ de l'émolument HT

Emoluments de formalités : 170 € HT environ

(selon les caractéristiques du bien)

Eat des lieux : 5€ HT/m2

Honoraires : Négociation : ½ loyer HT à la charge du bailleur

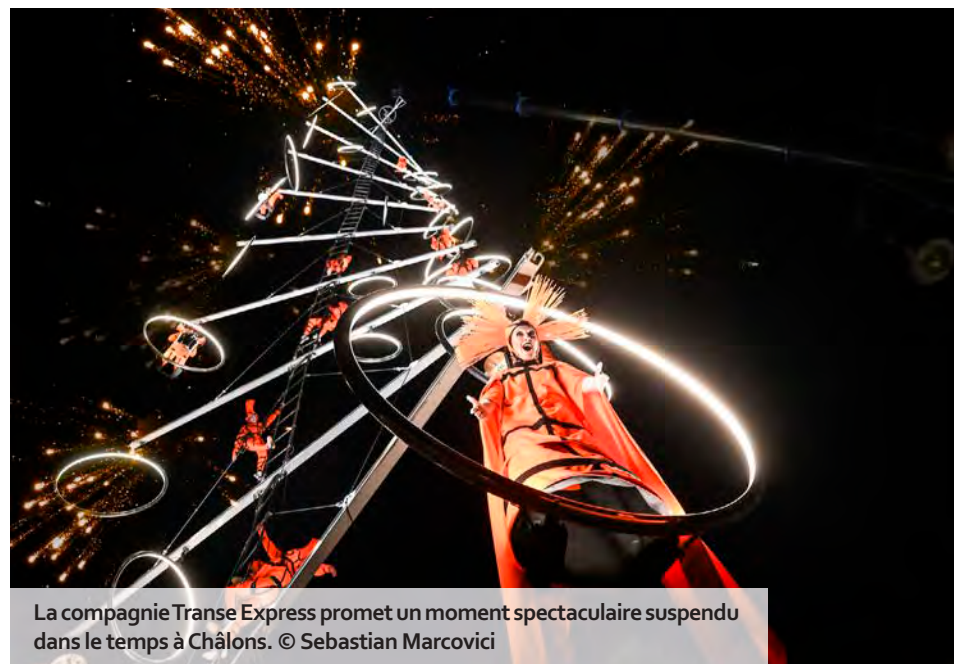
Gestion mensuelle : 7% HT des encaissements (hors dépôt de garantie)

CIRQUE ET MUSIQUE

Un spectacle à 44 mètres de hauteur va illuminer le grand Jard

En lien avec son projet cirque, la ville de Châlons accueillera, les 24 et 25 juillet, la création XXL de la compagnie Transe Express : « ADN, odyssée verticale ». Un spectacle lumineux, musical et mouvant à contempler librement dans le ciel.

On se souvient, en 2019, du spectacle aérien « Place des anges » et des milliers de plumes qui ont métamorphosé le secteur Saint-Étienne à Châlons, en clôture du 30e festival Furies. La création attendue les 24 et 25 juillet au grand Jard devrait elle aussi rester dans les annales. En écho au projet cirque qu'elle souhaite développer et pour toucher un maximum de publics, la mairie a confié au Palc, pôle national cirque, le bon soin de programmer une compagnie hors norme. En l'occurrence, Transe Express, née en 1982 dans la Drôme et bien connue de Jean-Marie Songy, le directeur du Palc. « Nous sommes en quelque sorte des dinosaures des arts de la rue », souligne Matthieu Neumann, qui a participé à l'écriture, à l'ingénierie et à la scénographie du spectacle « ADN, odyssée verticale ». Ce collectif a multiplié les installations XXL, dont « Le mobile home », dévoilé en 1992 lors de l'ouverture des JO d'Albertville, sous la direction du chorégraphe Philippe Decouflé. « On a commencé par faire du tambour et c'est resté dans notre ADN. On a aussi inventé l'art céleste



La compagnie Transe Express promet un moment spectaculaire suspendu dans le temps à Châlons. © Sebastian Marcovici

en suspendant nos œuvres à des grues. » Comme un mobile... à l'échelle d'un immeuble. « Celui qu'on présentera à Châlons est le plus grand jamais construit par notre collectif. » Il culmine à 44 mètres, arrimé à une grue de 200 tonnes et illuminé grâce à 500 mètres de LED. Trois ans ont été nécessaires pour la conception puis la fabrication d'une telle structure. Mais elle ne saurait exister sans les techniciens et les artistes qui participent au spectacle. « Une vingtaine au total, précise Matthieu Neumann. Dont sept musiciens, sept

acrobates et deux chanteuses lyriques. On a imaginé cette sculpture gigantesque et élancée comme une allégorie de la tour de Babel, d'où les textes chantés en sept langues différentes. Elle évolue au gré du vent et amène une sensation de vertige, pour générer un maximum d'émotions. »

Cirque, percussions, chant lyrique et musique electro

Cirque, danse verticale, opéra, percussions, musiques electro et hip-hop jouées en live font vi-

brer le tout, transformé peu à peu en un théâtre à ciel ouvert pour nourrir l'imaginaire.

140 000 € pour deux représentations

Un projet monumental à la fois « universaliste et humaniste » qu'on ne reverra pas de sitôt à Châlons, qui plus est sans payer. La municipalité a investi 140 000 € pour offrir deux représentations aux spectateurs et ils devraient être nombreux à en profiter !

Sonia Legendre

✓ « ADN, odyssée verticale », de la compagnie Transe Express, vendredi 24 et samedi 25 juillet à 22 h 30, grand Jard (avenue du Maréchal-Leclerc, près de l'allée Degrémont), Châlons – Accès libre.

Des créneaux interdits à la circulation et au stationnement

Pour le bon déroulement de l'installation puis du démontage de la structure conçue par Transe Express, l'avenue du Maréchal-Leclerc sera interdite au stationnement et à la circulation, sur la section comprise entre le boulevard Victor-Hugo et le canal Louis-XII, durant les créneaux suivants :

- Jeudi 23 juillet de 17 h à minuit,
- Vendredi 24 et samedi 25 juillet de 16 h à minuit,
- Dimanche 26 juillet de minuit à 3 h du matin.

Agenda

SPECTACLES

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 JUILLET

CIRQUE ET MUSIQUE ADN, L'ODYSSÉE VERTICALE

La compagnie Transe Express partage sa création XXL et réinvente l'art céleste : une sculpture lumineuse de 44 mètres de haut, sept acrobates aériens, deux chanteuses lyriques et sept musiciens.

A 22 h 30, grand Jard (avenue du Maréchal-Leclerc, près de l'allée Degrémont), Châlons – Accès libre.

CONCERTS

JUSQU'AU DIMANCHE 26 JUILLET

35e FESTIVAL DES MIA

La 35e édition des Musiques d'ici et d'ailleurs (MIA) propose une quarantaine de concerts programmés à Châlons et dans les communes alentour. De quoi découvrir les univers d'artistes d'ici, de la région et du monde entier.

Accès libre - Infos : musiques-ici-ailleurs.com.

LOISIRS

DIMANCHES 19 JUILLET ET 23 AOÛT

HALLE DES ARTS

Rendez-vous avec les créateurs et artisans locaux en cœur de ville : sculptures, peintures, bijoux, accessoires de mode, céramique, etc. De 10 h à 18 h, sous les halles du marché couvert, Châlons Accès libre.

JEUDI 6 AOÛT

LES JEUDIS DE CHÂLONS

Proposés par l'UCIA-Les Vitaines et ses partenaires pour animer le centre-ville, les Jeudis de Châlons se poursuivent. Au menu : de grandes tablées, les stands de plusieurs res-

taurateurs, des concerts et de la bonne humeur.

De 18 h à 23 h, place de la République, Châlons Accès libre (vente de plats et de boissons sur place).

JUSQU'AU DIMANCHE 23 AOÛT

CHÂLONS PLAGE

Le plein d'activités sportives, nautiques, ludiques et culturelles pour animer le grand Jard tout l'été, accompagné de transats et de brumisateurs, ainsi que des bars et des restaurants avec terrasses et concerts. Nouveauté cet été (à compter du 23 juillet) : un simulateur de vague pour découvrir les joies du surf.

Tous les jours au grand Jard, Châlons – Accès libre (locations de la base nautique et activités de certains prestataires payantes) Infos : chalonsenchampagne.fr.

JUSQU'AU SAMEDI 29 AOÛT

VISITES GUIDÉES – LES Z'ESTIVALES

Un cycle de visites accompagnées et de balades contées à découvrir chaque jour cet été, autour de plusieurs thématiques : l'histoire du champagne à Châlons, Notre-Dame-en-Vaux et son carillon, les caves médiévales, les musées Garinet et des Beaux-arts, le cirque historique, etc.

À 14 h 30 chaque mardi, mercredi, jeudi et vendredi, office de tourisme, Châlons – Tarifs : 8 € (4 € pour les 10-18 ans) Visites des musées chaque lundi et samedi (gratuit) Réservations : chalons-tourisme.com.

CINÉMA

VENDREDI 17 JUILLET

CINÉ PLEIN AIR – KUNG FU PANDA 4

Les séances estivales de cinéma en plein air sont de retour. Rendez-vous au parc Bellevue

de la Bidée avec la projection de Kung Fu Panda 4 et le plein d'animations. Distribution gratuite de pop-corn !

À partir de 17 h 30, projection ciné à 22 h, parc Bellevue, Châlons Accès libre (buvette et restauration sur place).

JUSQU'AU VENDREDI 28 AOÛT

LITTLE FILMS FESTIVAL

La 8e édition du festival revient à la Comète avec six films spécialement sélectionnés pour le jeune public (dès 3 ans), dont deux proposés en avant-première : « Le monde à l'envers » (mardi 26 août à 10 h) et « Patouille et Momo, les contes de la forêt » (vendredi 21 août à 16 h).

Jusqu'au 28 août, cinéma de la Comète, Châlons Tarifs habituels - Contact : cinema@la-comete.fr.

EXPOSITION

JUSQU'AU DIMANCHE 19 JUILLET

ANDRÉ DAST

Le peintre André Dast partage ses paysages et ses personnages à travers cette nouvelle exposition.

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, office de tourisme, Châlons – Accès libre.

JUSQU'AU LUNDI 21 SEPTEMBRE

ENTRE NOS MAINS

Une exposition fascinante dans les coulisses des Beaux-arts pour explorer les nombreux métiers du musée et la façon dont ses collections sont choyées.

De 10 h à 18 h, tous les jours sauf le mardi, musée des Beaux-arts et d'archéologie, Châlons - Tarif : 4 € (gratuit chaque premier dimanche du mois).

Chiner

SAMEDI 18 JUILLET

ARRIGNY - VIDE-GRENIERS

A partir de 8 h - Camping

DIMANCHE 19 JUILLET

CHARLEVILLE - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

MANCY - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h 30 - Centre du village

VAUCIENNES - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Rue de la Mairie

VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

DIMANCHE 26 JUILLET

CONFLANS-SUR-SEINE - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Place de la Mairie et rues avoisinantes

FÈRE-CHAMPENOISE - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

ORCONTE - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Rue du Capitaine Odinot

SAINT-GEMME - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Coopérative, route de Passy

VILLIERS-AUX-CORNEILLES - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Centre du village

DIMANCHE 2 AOÛT

FROMENTIÈRES - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h - Route de Montmort

OGER - VIDE-GRENIERS

A partir de 6 h 30 - ZA, salle des pressoirs Champagne Launois

SAMEDI 8 AOÛT

GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT - VIDE-GRENIERS

A partir de 8 h - Centre du village

MUSIQUES D'ICI ET D'AILLEURS

Patrick Legoux : « Faire en sorte que Musiques sur la ville devienne une institution »

Surnommé le « Monsieur Musique de Châlons », Patrick Legoux se prépare à transmettre le projet qu'il a porté avec l'association Musiques sur la ville. Il est à l'initiative de nombreux rendez-vous socio-culturels dans l'espace public, dont le festival des Musiques d'ici et d'ailleurs (MIA), qui joue sa 35^e édition.

Le festival des MIA fait vibrer Châlons et d'autres communes depuis 35 ans maintenant. La recette du succès ?

Si on est encore là, c'est parce qu'on a su s'adapter et anticiper les choses. Le festival a dû évoluer en permanence pour prendre en compte les réalités sociétales, politiques, économiques. Dès le départ, on a fait une proposition forte, innovante et performante, fondée sur des principes inédits à l'époque : lier la qualité ultime à l'accessibilité absolue, dans l'espace public, en s'exonérant de la notoriété des artistes et en créant chez les spectateurs une appétence, de la curiosité. On a pensé ce projet militant autour de la découverte, la rencontre et le métissage culturel. Nombre d'artistes sont devenus des célébrités après leur venue aux Musiques d'ici et d'ailleurs. Mais ce qui a toujours prévalu, c'est la qualité de leurs projets. Et en même temps, nombre d'artistes accueillis ici ne deviennent pas célèbres parce que leurs propositions n'entrent pas dans les caractéristiques d'une musique commerciale. C'est ce qui fait la richesse des MIA.

On a aussi été un laboratoire d'expérimentation : en initiant des partenariats avec l'écosystème et les commerces des lieux qu'on investit par exemple, en développant des chantiers éducatifs avec les jeunes, en décentralisant les concerts dans les quartiers et d'autres communes, en créant une programmation dédiée au jeune public, etc. Feminista a été une innovation permise par le festival. J'avais l'intuition, depuis très longtemps déjà, que la force de la création féminine n'était pas suffisamment mise en évidence. En 2009, Terra Mater, la création artistique des MIA, était portée par des femmes uniquement. On a passé le cap en 2016 en créant, pendant le festival, un temps et un espace spécifiques. Feminista a connu une réussite fulgurante en sept années d'existence et a rayonné au niveau national comme international. Il nous a manqué 20 000 € pour continuer, tout en gardant ce rendez-vous accessible à tous. On a fait tout ce qu'on pouvait. Et sans perdre le fil, puisqu'un certain nombre d'artistes présentes sur les MIA 2026 étaient pressenties pour Feminista.

Vous avez également fait le pari de l'accès libre aux concerts des MIA. Une évidence ?

Oui. Sans billetterie, tout le monde peut accéder au festival, peu importe son parcours, sa condi-



Patrick Legoux, le « Monsieur Musique » de Châlons. © Black Ghost

tion sociale, sa langue maternelle, son âge, etc. C'est ce qui permet la musique. Même sans comprendre les paroles, elle est universelle. On a parcouru une infinité de territoires et d'émotions au fil des MIA, à travers les propos des artistes, leurs instruments, leurs espoirs et leurs aspirations. Chaque concert, chaque rencontre permet d'aller plus loin, d'ajouter de l'humanité à une perception globale. Le public reçoit cette pluralité et surtout, il l'accueille.

Le soutien, logistique mais aussi financier, des partenaires reste crucial pour ce projet. Comment a-t-il évolué en 35 ans ?

Globalement, on perd de l'argent chaque année en termes de subventions. Certaines sont supprimées. On arrive parfois à en trouver d'autres ailleurs. On garde le cap. Et on est assez fiers de ce qu'on a pu réaliser avec une équipe réduite, grâce à l'engagement de tous ceux qui travaillent sur le projet. Artistes, techniciens, collaborateurs, partenaires, etc. Tout le monde fait des efforts incroyables pour que le festival vive et perdure. Bien sûr, on a des contraintes, des mauvaises nouvelles, une scène deux fois plus petite, etc. Mais tout cela est compensé par ce qu'on vit chaque soir pendant le festival. C'est magique.

Parmi vos souvenirs les plus marquants du festival ?

L'ouverture de la 3^e édition des MIA, en 1994. Pour la première fois, on avait réussi à faire comprendre à la ville de Châlons que la place de la République n'était pas adaptée au projet. Elle a réalisé des travaux de rénovation avec l'aménagement de terrasses et d'un emplacement dédié à la scène du festival. Cette même année, on a pu installer des loges et un catering pour les artistes dans une cellule de l'ancienne Haute Mère Dieu. J'ai eu énormément de problèmes techniques à régler hors site ce jour-là et je n'ai pu me rendre

devant la scène, pour lancer le festival, que cinq minutes avant le début du concert. On accueillait l'artiste brésilienne Diana Miranda. Je me revois arriver sur la place et tomber sur une foule de gens réunis pour le festival. Le public était là, dès l'ouverture, et il attendait. À cet instant, j'ai eu le sentiment qu'on avait réussi quelque chose. Si ça n'avait pas marché pour cette édition, je pense que le festival n'aurait pas survécu.

Comment va s'écrire la suite des MIA et de l'association Musiques sur la ville ?

Je ne vais pas partir en ermitage dès lors que je ne serai plus salarié et en charge de Musiques sur la ville (sourire). L'association a organisé 87 rendez-vous publics en 2025. Ce n'est pas « que » les MIA, c'est aussi les Percussions du monde, les Musiques du dimanche, la Nuit du blues, la Fête de la musique, les rencontres publiques autour de la création artistique, les ateliers Feminista, etc. Je mène en ce moment tout un travail de notes de transmission, de bilan et d'analyse des besoins. En septembre, on organisera un temps de réflexion tous ensemble pour nourrir le vade-mecum que je suis en train de rédiger et voir comment faire évoluer les choses. Tout l'enjeu, c'est de constituer ou de reconstituer une équipe pour reprendre ce qu'elle souhaitera du projet et le développer. J'aimerais faire en sorte que Musiques sur la ville ne soit plus une expérience, mais qu'elle devienne une institution. On a toujours été des nomades, alors que ce projet aurait pu encore évoluer s'il avait bénéficié d'un lieu dédié et adapté. J'espère que les pouvoirs publics, en premier lieu la ville de Châlons, apporteront les moyens nécessaires, notamment de fonctionnement, à l'équipe qui me succédera.

Sonia Legendre

✓ 35^e festival des Musiques d'ici et d'ailleurs, jusqu'au 26 juillet, Châlons et alentour
Accès libre – Programme complet : musiques-ici-ailleurs.com.

Cinéma

MEGA CGR MAJESTIC

2 Rue A. Fresnel - Châlons

Du vendredi 17 au mardi 21 juillet 2026

BACKROOMS Tous les jours 14h00, 19h50, 22h20

DES MINIONS ET DES MONSTRES Tous les jours 10h50, 13h30, 15h40, 17h50, 19h50, 21h50

EVIL DEAD BURN Tous les jours 17h50, 20h10, 22h25

KAYARA, PRINCESSE INCA Tous les jours 10h50, 13h40, 15h50

L'ODYSSÉE - VO Jeudi, Dimanche 20h30

L'ODYSSÉE Mercredi, Vendredi, Samedi, Lundi, Mardi 10h40, 13h30, 16h00, 17h00, 19h30, 20h30 Jeudi, Dimanche 10h40, 13h30, 16h00, 17h00, 19h30

LA BATAILLE DE GAULLE - PARTIE 1 : L'ÂGE DE FER Mercredi, Vendredi, Dimanche, Mardi 10h45, 17h15 Jeudi, Samedi, Lundi 10h45, 20h30

LA BATAILLE DE GAULLE - PARTIE 2 : J'ÉCRIS TON NOM Mercredi, Vendredi, Dimanche, Mardi 10h45, 14h00, 20h30 Jeudi, Samedi, Lundi 10h45, 14h00, 17h15

MON PREMIER CINÉMA AVEC LES TROIS BRICOCHONS Tous les jours 10h40

OBSESSION Tous les jours 22h25

ON L'APPELAIT ROBIN DES BOIS Tous les jours 17h00

PERMIS DE DÉTRUIRE Tous les jours 14h00, 18h00

SCARY MOVIE Tous les jours 13h40

SUPERGIRL Tous les jours 11h00, 15h40, 20h10

TOY STORY 5 Tous les jours 11h00, 13h30, 15h30,



17h40, 19h50, 22h00

VAIANA (LIVE ACTION) Mercredi, Lundi 10h50, 17h00, 20h00, 22h20 Jeudi, Dimanche 10h50, 13h50, 20h00, 22h20 Vendredi, Mardi 10h50, 13h50, 17h00, 22h20 Samedi 10h50, 13h50, 17h00, 20h00

VAIANA (LIVE ACTION) - 3D Mercredi, Lundi 13h50 Jeudi, Dimanche 17h00 Vendredi, Mardi 20h00 Samedi 22h20

LA COMÈTE

5 Rue des Fripiers - Châlons

Du vendredi 17 au lundi 20 juillet 2026

FERMETURE ESTIVALE DU CINÉMA DU MARDI 21 JUILLET AU MARDI 18 AOÛT

MASPALOMAS - INTERDIT AUX MOINS DE 12 ANS VOST

Ven 17 : 18h

D'OÙ VIENT LE VENT VOST Ven 17 : 20h15 Sam 18 : 18h Lun 20 : 17h

L'ÉTRANGÈRE Sam 18 : 20h15 Dim 19 : 18h Lun 20 : 14h30 - version SME

SEULE LA VIE VOST Dim 19 : 20h15

EN FAMILLE

DES MINIONS ET DES MONTRES - DÈS 6 ANS Ven 17 : 10h Dim 19 : 16h

NON-NON DANS L'ESPACE - DÈS 3 ANS Ven 17 : 16h

LE BERGER ET LES OURS - DÈS 7 ANS Sam 18 : 16h Lun 20 : 20h15

FESTIVAL

Week-end rétro-futuriste au parc du château de Dormans

De la DeLorean au cosplay, en passant par les concerts et le rétrogaming, Le Dormantastique transforme le parc du château de Dormans en terrain de jeu géant les 18 et 19 juillet.

La ville de Dormans s'apprête à replonger dans l'imaginaire les samedi 18 et dimanche 19 juillet, à l'occasion de la 11e édition du festival Le Dormantastique. Porté par l'association La Guilde Dormaniste, l'événement promet une nouvelle fois deux jours d'animations originales. « *Un festival pour vivre le temps d'un week-end un moment de légèreté, d'imaginaire et de partage hors du temps* », résume Virginie, membre de l'organisation. Cette année, le thème « Carotte Player One » invite le public à un voyage décalé entre nostalgie et futur, « *à travers l'oasis des années 80, un Retour vers le futur aussi grisant que de voyager dans l'espace à bord de l'Enterprise* ».

La culture pop à l'honneur

Durant ce week-end, le parc du château de Dormans s'anima autour d'un grand marché artisanal, exceptionnellement prolongé le samedi soir en nocturne. Comme toujours, auteurs et illustrateurs seront également présents pour des séances de dédicaces. Côté animations, le programme mêle univers fantastique et culture pop : présence remarquée de la célèbre DeLorean, espaces de rétrogaming et de gaming futuriste, spectacle de



capas et d'épées par Quinte Septime, escape game « Le Monde à l'envers », sans oublier les passionnés de Star Wars avec l'association rémoise Les Bulles de Star Wars. Les plus jeunes pourront profiter de balades à poney, tandis que le concours de cosplay ouvert à tous, samedi à 14 h, sera l'un des points d'orgue du week-end.

La musique rythmera également les deux jours : la Musique municipale de Dormans ouvrira les festivités samedi matin, avant une soirée rockabilly avec Junior Vic Band, suivie d'un set années 80 et new wave par Wave Back, puis du « bal des sirènes » animé par DJ Shazam. Dimanche, l'ambiance se

fera plus douce avec Nag & The Lowriders. Entre univers fantastique, culture rétro et animations familiales, Le Dormantastique s'annonce une nouvelle fois comme l'un des rendez-vous incontournables de l'été champenois.

Julien Debant

✓ *Le Dormantastique, samedi 18 et dimanche 19 juillet, à partir de 10 h, parc du château de Dormans. Entrée libre. Infos : ledormantastique.fr.*

œNOTOURISME

Une grande fête à Rilly-la-Montagne



Les vignerons de Rilly-la-Montagne ouvrent leurs portes les samedi 18 et dimanche 19 juillet à l'occasion de la 7e édition des Secrets du Petit Bonhomme. Le nom de cet événement est une référence à la statue du dieu du vin Bacchus, datant de 1898, qui trône au centre du village. Comme chaque année, elle revêtira son tablier orange, à l'instar des vignerons participants, pour ce week-end qui lui sera dédié.

Au total, 23 domaines et la coopérative proposeront dégustations, visites de caves, expositions artistiques, promenades en calèche, épreuves ludiques autour des gestes du champagne et autres animations, au fil d'un parcours libre dans le village. À noter que deux pass sont prévus pour assister aux visites et animations : un pour le week-end avec quatorze dégustations (37 €) et un autre à la journée, incluant huit échantillons (27 €). Autre temps fort de l'événement : la soirée du samedi soir, prévue de 19 h 30 à 0 h 30, qui rassemblera un concert, des bars à champagne et des food trucks (10 €).

S.K

✓ *Les Secrets du Petit Bonhomme, samedi 18 juillet, de 11 h à 0 h 30, et dimanche 19 juillet, de 11 h à 18 h. Tarifs : 10 à 37 €*

FESTIVAL

Les Flâneries musicales embarquent pour un voyage final en Italie

Rendez-vous estival incontournable à Reims, le concert pique-nique des Flâneries musicales revient samedi 18 juillet, au parc de Champagne, pour une soirée en plein air consacrée aux musiques du cinéma italien et aux grands compositeurs transalpins.

L'Italie n'est pas à la Coupe du monde de football, mais elle s'invitera, ce samedi 18 juillet au parc de Champagne, à l'occasion du concert pique-nique des Flâneries musicales. « *Bella Italia !* », c'est le nom qui a été donné à cette soirée de clôture du célèbre festival de musique classique de Reims, qui avait rassemblé 10 000 participants l'an dernier. Cette 37e édition des Flâneries musicales coïncide avec le 30e anniversaire du concert pique-nique, point d'orgue du festival, après une programmation riche, éclectique et exigeante qui s'est déployée dans tout le Grand Reims, à travers une quarantaine de concerts, du 18 juin au 10 juillet. Après des voyages musicaux en Tchèque, en Ukraine, en Autriche ou encore en

Allemagne, le concert pique-nique emmènera donc les participants de l'autre côté des Alpes. Les portes du parc de Champagne ouvriront à 17 h 30, dans un cadre pensé pour profiter de la musique autant que du plein air. Le programme s'ouvrira avec la déambulation de l'harmonie du 3e canton, avant une première partie confiée à l'ensemble Canzonieri, puis une seconde réunissant l'orchestre de la Garde républicaine et le chœur de l'Armée française, sous la direction du colonel Sébastien Billard, avec la participation de la violoniste Esther Abrami. La talentueuse musicienne de 29 ans est à la fois une violoniste reconnue et une véritable star des réseaux sociaux.

La soirée fera voyager le public au cœur des musiques du cinéma italien, avec notamment des œuvres d'Ennio Morricone (« *Le Bon, la Brute et le Truand* », « *Il était une fois dans l'Ouest* », « *Mission*... ») et de Nino Rota (« *La dolce vita* », « *Le Guépard* », « *Le Parrain*... »), mais aussi de grands airs d'opéra signés Rossini, Verdi, Mascagni et Donizetti. Un programme à la fois populaire et exigeant, conçu pour rassembler un large public autour des grandes pages du répertoire. Autour du concert, l'expérience se voudra aussi



Le concert pique-nique se clôturera par le traditionnel feu d'artifice, qui a été autorisé par la préfecture malgré la sécheresse en cours. © Romu Ducros

gourmande. Les spectateurs sont invités à apporter leur pique-nique, tandis que plusieurs points de restauration seront proposés sur place : bar à champagne, bar à bière, boissons sans alcool et food truck. Il est également possible de réserver en amont des macarons, une salade, un sandwich ou un coffret pique-nique (5,50 à 28 €) à venir retirer le jour même au chalet dédié.

Comme chaque année, les billets sont vendus en amont uniquement, sans vente sur place. Extinction des feux prévue à 22 h.

Simon Ksiazienicki

✓ *Concert pique-nique des Flâneries musicales, samedi 18 juillet, à 19 h, parc de Champagne. Tarifs : 10 et 20 €, gratuit pour les moins de 12 ans.*

L'horoscope

BÉLIER du 21.03 au 20.04
Prenez les événements avec beaucoup plus de philosophie, car très bientôt, l'inattendu changera votre rythme de vie. Vous cherchiez l'aventure ; maintenant que vous l'avez trouvée, pourquoi fuyez-vous ?

TAUREAU du 21.04 au 20.05
Aujourd'hui, en matière de finance, vous aurez tout à gagner à jouer avec les règles. Avant tout nouvel investissement, vérifiez votre solvabilité. C'est le meilleur moyen d'obtenir des résultats.

GÉMEAUX du 21.05 au 21.06
Votre vie affective serait plus harmonieuse si vous passiez un peu plus de temps avec votre moitié. Pourquoi ne pas pratiquer des activités qui vous attirent réciproquement ? Cela pourrait vous rapprocher.

CANCER du 22.06 au 22.07
Vous avez frappé à de nombreuses portes et, à ce jour, aucune ne s'est ouverte. Persévérez, et surtout ne perdez pas espoir ! Vous devrez franchir le cap... De belles choses vous attendent !

LION du 23.07 au 22.08
De nouvelles rencontres vous donneront la possibilité de transformer votre quotidien. Restez sur le qui-vive et gardez un œil alerte sur votre environnement. Une certaine ouverture d'esprit est requise.

VIERGE du 23.08 au 22.09
Vous bénéficierez d'un bel élan vital qui vous permettra d'initier bien des réalisations. Mais sachez user au mieux de cette énergie. Au niveau relationnel, savoir dire non présentera bien des avantages.

BALANCE du 23.09 au 22.10
Il est important d'accepter les situations qui tourneront à votre avantage à l'avenir. Ne laissez pas votre moral s'en ressentir. C'est une question de patience et d'intuition !

SCORPION du 23.10 au 22.11
Sur le plan affectif, il est temps de sortir la tête du sable et d'adopter une démarche plus hardie. Étudiez en détail la nouvelle situation qui se présentera à vous de manière surprenante.

SAGITTAIRE du 23.11 au 22.12
En ce début de mois, les opportunités d'évolution abonderont ; il ne faudrait pas les manquer. Des développements inattendus ajouteront une certaine forme de piquant à la situation.

CAPRICORNE du 23.12 au 20.01
Votre ciel astral est ensoleillé, et vous aussi. Aucun nuage ne plane à l'horizon et tout est bleu au firmament. C'est l'occasion d'être audacieux en vous fixant des objectifs ambitieux.

VERSEAU du 21.01 au 19.02
C'est une période de responsabilités et d'obligations. Vous aurez besoin de motivation et vous rechercherez l'insolite au niveau relationnel. Ne faites pas bande à part, cela serait une erreur.

POISSONS du 20.02 au 20.03
Des imprévus vous amèneront à revenir sur certaines de vos décisions. Il est temps de prendre vos projets à bras-le-corps et de vous prouver de quoi vous êtes capable.

l'hebdo
ANNONCES

Votre annonce publiée
Gratuitement, Localement
& en toute confiance !

IMMOBILIER

PROGRAMME RÉSIDENTIEL TRESOR
ÉPERNAY CENTRE-VILLE

Derniers lots disponibles !

Type 2 en rdc à partir de 195 000 € Surface hab. de 51m². Terrasse de 14m². Place de parking incluse.



03 26 79 10 40

8 rue Lanson 51100 Reims
www.quadrance-immobilier.fr

MAISON



VENTILATEUR DE PLAFOND

Ventilateur de plafond électrique 2 vitesses télécommande.

Prix : 50 € 0610994120

AUTOMOBILE



PNEUS ÉTÉ

4 pneus été Michelin Agilis 215/60R 17C 104/102 H. Fabriqués en France, excellente qualité et robustesse, excellente adhérence sur route mouillée, poids supporté 900kg, vitesse 210km/h, État comme neuf, roulé 130km. Valeur en neuf 150-170€ pièce, soit au moins 600-650€ l'ensemble.

Prix : 392 € 0611467585

CAMPING



TOILETTE PORTABLE

Toilette portable de camping 10 + 10l avec support à lave-mains 20l vida xl.

Article de confort, d'hygiène, utile pour camping/caravaning, état neuf.

Prix d'origine : 192,22 €

Prix : 70 € 0608998522

COLLECTION



COLLECTION DE CAPSULES

Vends collection plus de 10000 capsules de champagne dans classeurs.

Prix : 3 500 € 0326643876

BRICOLAGE



CARRELAGE

Lot d'environ 500 carreaux de carrelage en bon état. Certains sont neufs. Dimensions 22,5x22,5. À prendre à Cumières près d'Épernay. Prix : 30 € 0645629353

PUERICULTURE



CHAISE HAUTE BÉBÉ

Chaise haute bébé 1er main marque chico acheté chez orchestra peu servi (nous grands parents) acheté 160€ vend 60€ sur place pas de livraison paiement espèce

Prix : 60 € 0612857444



SIÈGE AUTO

Siège auto très bon état 1er main servi occasionnellement (nous grand-parent) valeur 70€ pas de livraison paiement espèce sur place

Prix : 30 € 0612857444

Météo

VENDREDI



19°
26°

SAMEDI



15°
26°

DIMANCHE



14°
24°

LUNDI



12°
25°

MARDI



13°
25°

MERCREDI



13°
26°

JEUDI



14°
29°

VENDREDI



14°
30°

Qualité de l'air

VENDREDI



Moyenne

SAMEDI



Moyenne

DIMANCHE



Moyenne



Plus d'annonces ICI

annonces.lhebdoduvendredi.com



Vivre l'éclipse à Reims

Mercredi 12 août

Rendez-vous
à l'hippodrome

3 av. du président Kennedy



Lunettes éclipse obligatoires

✦ 17 h > 19 h
Animations

✦ 19 h 20 > 21 h
Projections commentées
sur grand écran

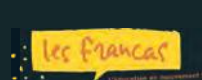


Entrée et lunettes
gratuites
sur inscription

Accès en tram (T1 et T2)
et en bus (U24) – arrêt Kennedy

Direction de la communication – ville de Reims

www.reims.fr



Reims.fr